



Communiqué

28 octobre 2020

Alerte sur les déprogrammations non médicales !

Afin de concentrer les moyens médicaux et mieux faire face à la recrudescence de l'épidémie de SARS-CoV-2, des décisions de déprogrammation d'interventions chirurgicales sont prises dans de nombreuses régions.

Le BLOC et AVENIR SPÉ :

- Demandent instamment que dans ces régions les **médecins spécialistes des plateaux techniques lourds soient systématiquement intégrés aux cellules de crise** et non pas écartés comme cela se produit malheureusement souvent.
- Rappellent que la **déprogrammation d'une intervention chirurgicale reste une décision médicale**, du ressort de l'équipe anesthésiste-chirurgien, afin de minimiser les conséquences des retards induits de prise en charge dont l'effet délétère a été constaté lors de la première vague.
- Sont favorables au **maintien de l'activité chirurgicale pour les interventions ne nécessitant pas le recours aux unités de surveillance continue** (USC).
- Sont favorables à la **limitation de l'activité chirurgicale lorsque celle-ci peut nécessiter le recours aux USC**, afin de permettre la mobilisation de celles-ci dans la lutte contre le COVID.
- Rappellent que lors de la première vague **les établissements ont démontré leur capacité à déprogrammer les interventions en moins de 24H** lorsque la situation sanitaire l'a exigé : il n'y a pas donc pas lieu d'anticiper exagérément les décisions de déprogrammation.

.....

Contacts :

LE BLOC - Christine Morges + 33 6 08 25 67 76 – actu@christinemorges.fr

AVENIR SPE : DGM Conseil +33 1 40 70 11 89 shahan@dgm-conseil.fr

.....

LE BLOC

LE BLOC, union syndicale de l'AAL (Syndicat de médecins Anesthésistes Réanimateurs Libéraux) – du SYNGOF (Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France) – de l'UCDF (Union des Chirurgiens de France) est le premier syndicat représentatif des anesthésistes, gynécologues obstétriciens, et chirurgiens de France. LE BLOC est signataire de la convention avec l'UNCAM en 2016. Il est le deuxième syndicat des médecins spécialistes libéraux Français.

AVENIR SPÉ

Syndicat de médecins spécialistes depuis 1975, Avenir Spé résulte de la volonté des médecins spécialistes en janvier 2020 de s'émanciper d'une représentation poly-catégorielle d'un autre temps, et de représenter spécifiquement les attentes de la médecine spécialisée. Il regroupe la quasi-totalité des spécialités médico-techniques et chirurgicales